

N° 2017
10 octobre



SACS JAUNES

13 et 27
octobre

Semaine impaire

Sacs à retirer
en mairie ou
au bureau de Poste

Retrouvez toutes ces
informations sur le site
internet de la commune :
www.saintlegerprestroyes.fr

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture :

lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi
de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

Dimanche 1^{er} octobre : de 8h à 18h : VIDE-GRENIERS au centre du village, rue de l'église et rue de la Joncière organisé par le Comité des Fêtes. Pas d'inscription préalable pour les particuliers. Sur place entre 6 et 8 heures. Tarif : 10€/5m. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Les professionnels doivent s'adresser en mairie.

Dimanche 15 octobre : à 15heures, salle Jean Phocion : Diaporama personnel de Carole VALENTIN sur Venise en collaboration avec la bibliothèque municipale Françoise MICHAULT : entrée gratuite

Dimanche 22 octobre : à 12heures 30 : déjeuner d'automne offert aux personnes de plus de 70 ans, par le CCAS, ou colis à retirer à la mairie **samedi 21 octobre** entre 9 heures et 11 heures (sur inscription).

EXPOSITION « CAP BIBLIO 17 » Organisée par l'Eglise Evangélique : Du samedi 14 octobre au dimanche 22 octobre, de 11h30 à 19h00, tous les jours : 3 bis chemin des Prés Baudouin

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE :

Le Département invite à la vigilance

Depuis plusieurs mois, des Audois sont démarchés par téléphone pour bénéficier d'une isolation des combles pour la somme symbolique d'un euro. Le Département de l'Aube souhaite mettre en garde cette campagne abusivement opérée au nom du Conseil départemental. Il n'a mandaté aucune entreprise et il n'accorde aucune aide pour ce type de travaux.

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Avant toute pose de panneaux photovoltaïques, vous devez déposer en mairie une déclaration préalable (cerfa n° 13404*06) accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction. La pose doit intervenir **après l'accord ou la non-opposition**. Si vous êtes situé dans le périmètre du monument historique classé (500 mètres autour de l'église) l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) sera sollicité et le délai d'instruction sera prolongé.

INFO SANTE - Moi(s) sans tabac En novembre, on arrête ensemble

En France, le tabac continue à tuer chaque année 78 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable, sans compter les très nombreuses pathologies lourdes induites. La Région Grand Est compte la proportion de fumeurs quotidiens la plus importante en France métropolitaine : 5.5 millions d'habitants parmi eux, 1.3 million fument quotidiennement (55% de femmes et 45% d'hommes). Entre 2010 et 2014, le tabagisme quotidien est passé, dans notre région, de 29% à 31%.

**Vous souhaitez arrêter de fumer ? Participez à Moi(s) sans tabac : une démarche d'arrêt du tabac en 30 jours. Inscription dès octobre sur : tabac info service (le site + l'appli + le 3989)
Information : www.grand-est.ars.santé.fr**

CENTRE AERE de la TOUSSAINT

Familles Rurales organise un centre aéré pour les vacances de la Toussaint du lundi 23 octobre au 03 novembre à la nouvelle **école des Bordes Aumont**. Vous trouverez, sur le site internet www.afr-saintleger-aumont.org tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants et à déposer à la mairie des Bordes Aumont avec le paiement, aux heures d'ouverture (mardi de 15h à 18h45, vendredi de 14h à 17h, samedi de 9h à 11h45) avant le samedi 14 octobre délai de rigueur. Pour tout renseignement : écrire sur l'adresse :

afrsaintleger10@hotmail.fr ou téléphoner à
Estelle Husson: 06.80.98.27.30
Brigitte Belair: 06.47.28.41.43
Cécile Pérot: 07.87.10.42.40

DECHETS MENAGERS

Si votre container « déchets ménagers » est plein, vous ne devez, **en aucun cas**, poser à côté des sacs de déchets. Ces sacs doivent être posés, fermés, dans le container même si le couvercle ne ferme pas très bien. Il en va de même pour les déchets verts. N'oubliez pas que les déchèteries sont à votre disposition et gratuitement. Pensez à récupérer un autocollant d'accès en mairie avant de vous y rendre.

En cas d'anomalie lors d'une collecte, connectez-vous sur le site de Troyes Champagne Métropole :

<http://www.grand-troyes.fr/fr/vivre/la-vie-quotidienne/la-collecte-des-dechets/signaler-un-probleme-une-anomalie/index.html>

Service Collecte des déchets –
Tél. : 03 25 45 27 30